



- Comptes rendus du conseil municipal ▾

◀ Retour

A A A



Conseil municipal du 21-01-2015

Catégorie	Conseils municipaux
Date	mercredi 21 janvier 2015 18:45
Lieu	Mairie - 4 Rue Saint-Pierre, 33760 Saint-Pierre-de-Bat

Compte-rendu réunion

Conseil municipal du 21 janvier 2015 à 18h45

Convocation du 13 janvier 2015

Absente excusée : Nadine Vincendeau

Secrétaire de séance : Béatrice Bortoluzzi

1. Groupement achat électricité :

Le SDEEG, syndicat d'électricité auquel notre commune est rattachée propose aux communes de s'inscrire dans la démarche d'achat groupé concernant la fourniture d'électricité.

Celle-ci consiste à ce que la majorité de syndicats ayant la compétence électricité se regroupent afin de peser plus lors de l'appel d'offres relatif à la fourniture d'électricité. Pour peser au maximum il s'agit que le plus grand nombre de communes dont ils assurent la maîtrise d'œuvre adhèrent à cette démarche.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'adhérer à cette démarche de groupement d'achat.

2. Soutien à Gironde Vigilante :

La participation financière (87,3 M €) soit + 1% d'augmentation du Conseil Général au SDISS étant inférieure au besoin estimé (90 M €) annoncé par ce dernier et devant servir au fonctionnement en général et notamment honorer les augmentations de salaires et charges afférentes à hauteur de 3 M € ; l'association

Gironde Vigilante demande aux communes un soutien afin de sensibiliser nos élus cantonaux à revoir le montant de la participation du Conseil Général.

Il est décidé de prendre de plus amples renseignements concernant la demande émanant de cette association regroupant, à priori, des communes à forte surface forestière et notamment sur le territoire de la lande girondine.

3. Opérations d'investissement 2015 :

Il est souhaitable dès à présent, hormis le problème concernant la cuisine de la salle polyvalente, de réfléchir sur les opérations à engager sur l'exercice 2015 et notamment pour pouvoir bénéficier du FDAEC.

La rénovation du système de chauffage et d'éclairage, tous deux installés il y a un peu plus de 25 ans pourrait entrer dans cette réflexion. Un devis avait été dressé à cet effet fin 2014 pour un montant ~ 15.000 € ttc. Il est proposé d'aller voir ce qui a été installé à Cantois afin d'affiner notre réflexion.

D'autre part, doit être pris en considération le problème concernant la voirie au niveau des villages de Jouhanet et de l'intersection des routes de Tucaou / Guillemet.

4. Présentation du site communal :

Il avait été souhaité lors de la réunion du conseil municipal en date du 13 octobre 2014 que soit présenté le nouveau site communal. Présentation faite aux habitants de la commune et pour l'occasion poursuivre la, ou les discussions, autour de quelques crêpes par exemple.

Cette solution a été retenue et la réunion a été fixée au samedi 7 mars à partir de 15h00.

5. Cuisine salle polyvalente :

Suite à la suppression de la cuisine salle polyvalente au profit d'une cuisine RPI la municipalité se doit de trouver rapidement une solution devant permettre à nouveau une utilisation normale.

Après avoir considéré que la proposition d'aménagement du garage attenant, pour une installation pouvant être considérée comme provisoire si la cantine venait à être supprimée, était excessive (53.300 €) il est décidé d'envisager une autre solution. Réflexion à mener conjointement avec le RPI.

Celle-ci consisterait à obliger le loueur à payer une entreprise de nettoyage qui interviendrait le lundi matin afin que, au minimum, la cuisine et la salle de restauration soient propres pour l'ouverture qui est aux alentours de 10h 30. Cette obligation serait stipulée dans la convention de location avec de plus un chèque caution plus important que précédemment. En contrepartie le prix de location pourrait alors être diminué ou encore la location consister à une facturation de la consommation électrique etc...

Une nouvelle rédaction de la convention est prévue et ce à partir de conventions pouvant exister dans des communes voisines.

En conclusion il est décidé, à l'unanimité des membres présents, de ne pas poursuivre le projet de transformation du garage en cuisine et de demander à Mme Dallet, maître d'œuvre, de ne pas poursuivre sa mission.

6. Questions diverses :

Il est fait part du retour de Madame Floureck à partir du mardi 3 février.

Un devis pour remplacer les plaques de plafond de la salle polyvalente sera demandé à l'entreprise Lasserre de La Réole spécialisée dans ce type de prestation.

Il est fait part du calendrier d'utilisation du ball-trap de Bibard pour l'année 2015.

Le devis (~ 1930 €) concernant la mise en place d'une dalle béton pour supporter la table de ping-pong jugé excessif n'est pas retenu. Une solution municipale sera appliquée.

Concernant la bonne utilisation du défibrillateur les personnes intéressées seront invitées à participer à sa manipulation qui devrait être présentée par M. Legros responsable de la Sécurité Civile.

En ce qui concerne l'aménagement du cimetière, la commission créée à cet effet a engagé une réflexion qui nous sera présentée dès qu'elle sera terminée ce qui permettra, de plus, la mise en place d'un dossier de demande de subvention.

Le parcours des chemins de randonnées doit être effectué en compagnie de M. Thibal afin que ce dernier puisse nous chiffrer le montant de la prestation fauchage à transmettre à la Communauté de Communes qui doit en assurer le financement.

Sont enfin rappelés les problèmes :

de mise en demeure de retirer les pierres déposées sur le domaine public au lieu-dit « La Font ». Les propriétaires ont été verbalement interpellés à cet effet suite à un courrier qui leur a été remis en main propre ;

de mise en demeure d'élagage faite au propriétaire d'un arbre implanté au lieu-dit « Bérard » dont les branches surplombent le domaine public, voire privé. Il nous a été communiqué que la prestation serait effectuée courant février par un élagueur.

La séance est levée à 20h40.



CALENDRIER

Août 2017						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13

/	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			



Voir aussi :

[Autres événements archivés](#)

— [Plan du site](#) | [Mentions légales](#) —

© 2015-2017 Mairie de Saint-Pierre de Bat

Agence web e-33 – Créations internet